



Entrée en 5^{ème} – 2025/2026 - FICHE PEDAGOGIQUE

Cette fiche remplie et signée doit être téléchargée lors de l'étape 5 de la préinscription en ligne

Nom et prénom de l'élève :

1. LVB (langue débutée en 5^{ème}) - Cocher la case qui correspond à votre choix :

Allemand OU Espagnol

2. OPTION(S) / PARCOURS LINGUISTIQUE(S)

Veillez cocher votre ou vos choix dans le tableau ci-dessous - Si vous êtes intéressé(e) par un parcours sélectif à effectif limité, nous vous invitons à faire plusieurs choix et à les hiérarchiser en indiquant 1,2 ou 3 dans les cases correspondantes.

	Section Internationale Américaine <i>Parcours sélectif - Effectif limité</i> Lien informations SIA	Parcours EURO collège Lien informations EURO	Parcours classique
Obligatoire - LVA	Anglais (3h)	Anglais (3h)	Anglais (3h)
Obligatoire - LVB	Allemand ou Espagnol (2h30)	Allemand ou Espagnol (2h30)	Allemand ou Espagnol (2h30)
Enseignement optionnel facultatif	Néerlandais (2h)	Néerlandais (2h) / Latin (1h ou 2h)	Néerlandais (2h) / Latin (1h ou 2h)
Option linguistique	+ 6h en langue anglaise : histoire géographie et littérature nord-américaine	+ 1h en langue anglaise en histoire géographie	
	<i>Un dossier de candidature rempli et signé doit obligatoirement être transmis avec le dossier d'inscription</i> https://lfvvg.com/inscriptions/ Option facultative néerlandais <input type="checkbox"/> OUI - <input type="checkbox"/> NON	Option facultative n°1 <input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Néerlandais Option facultative n°2 <input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Néerlandais	Option facultative n°1 <input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Néerlandais Option facultative n°2 <input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Néerlandais
Choix parcours linguistique(s)	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 50px; height: 30px;" type="checkbox"/>

Nous vous demandons de hiérarchiser votre choix d'options facultatives en parcours "EURO" et "classique" car, en fonction des demandes et des emplois du temps, elles ne seront pas forcément cumulables.

Les décisions concernant les **demandes d'options/parcours sélectifs à effectif limité sont indépendantes de la décision d'admission dans l'établissement et seront communiquées fin juin** (en fonction des demandes internes examinées lors des conseils de classe).

Aucune modification ne sera acceptée après la rentrée de l'élève dans l'établissement.
Tout choix pédagogique vaut engagement pour l'intégralité de l'année scolaire.

Fait à le

Signature de l'élève :

Nom et signature du responsable légal :